



Commission
européenne

PRIX EUROPEEN DE LA SANTE 2020



«Modes de vie sains» pour les villes et les écoles



Date limite: 16.09.2020
11 h 00 (matin) HEC

Santé et sécurité
alimentaire

"Si nous pouvions donner à chaque individu la bonne quantité de nourriture et d'exercice, pas trop et pas trop peu, nous aurions trouvé le chemin le plus sûr vers la santé." - Hippocrate, philosophe. Deux mille ans plus tard, cette sagesse ancienne n'a rien perdu de son actualité.



En un coup d'œil

Le prix européen de la santé 2020 récompensera les initiatives des villes et des écoles qui contribuent à promouvoir des modes de vie sains chez les enfants (6-18 ans).

Les initiatives présentées dans le cadre du présent appel ne doivent pas avoir pris fin avant le **1er janvier 2017**. Elles peuvent avoir déjà pris fin ou encore être en cours au moment du lancement de l'appel à candidatures.

Ces initiatives pourraient inclure, par exemple, des actions visant à promouvoir une alimentation saine, à sensibiliser l'opinion à l'importance d'un poids corporel sain ou à prévenir le tabagisme, en particulier chez les jeunes.



Qui peut participer?

- Toute ville de plus de 30 000 habitants. Dans les pays où aucune ville ne dépasse 30 000 habitants, la plus grande ville peut se porter candidate.
- Toute école primaire ou secondaire dont les initiatives sont destinées à des enfants de 6 à 18 ans.



Les lauréats

Prix pour la catégorie «VILLES»

- Premier prix : 50 000 EUR
- Deuxième prix : 30 000 EUR
- Troisième prix : 20 000 EUR

Prix pour la catégorie «ÉCOLES»

- Premier prix : 50 000 EUR
- Deuxième prix : 30 000 EUR
- Troisième prix : 20 000 EUR

Posez votre candidature dès à présent!

Date limite: 16.09.2020
11 h 00 (matin) HEC

<https://ec.europa.eu/health/award/home>



@EU_Health
#EUHealthAward #EUHPP

